

## LES HORAIRES :

- **Le CLAE est ouvert du lundi au vendredi :**
  - Matin : 7H30 – 8H20
  - Midi : 11H30 – 13H35
  - Soir : 16H00 – 18H30
- **Le CLAE du mercredi :**
  - Maternel : pour les enfants inscrits uniquement le midi, les départs se font à 12h30 OU à 13h30. Pour les enfants inscrits l'après-midi, les départs se font entre 16h30 et 18h30.
  - Élémentaire : pour les enfants inscrits uniquement le midi, les départs se font entre 12h30 et 13h30. Pour les enfants inscrits l'après-midi, les départs se font entre 16h30 et 18h30.
- **Les vacances scolaires :**
  - Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30.
  - L'accueil des enfants se fait entre 8h00 et 9h30. Les départs se font entre 16h30 et 18h30.
  - Fermeture à 18h00 le dernier jour de chaque période de vacances, sauf exception (24 et 31 décembre par exemple).
  - Les inscriptions sont possibles à la demi-journée.
- **Pour le bon fonctionnement de l'accueil des enfants, il est impératif que les horaires soient respectés.**

## CADRE DE FONCTIONNEMENT :

- **Aucun médicament ne peut être administré, sauf en cas de PAI, ou de prescription médicale accompagnée d'une ordonnance et d'une décharge de responsabilité de la famille à destination de l'équipe de direction.** Aucun médicament ne doit être mis dans le sac des enfants.
- **Les familles doivent informer la direction du CLAE de toutes informations importantes concernant leur enfant (santé, situation familiale, etc...).**
- **Toute contestation doit être adressée directement à l'équipe de direction. Il est strictement interdit aux parents d'intervenir auprès des enfants ou de tenter de régler des conflits eux-mêmes.**
- **Les familles ne sont pas autorisées à entrer dans l'enceinte des établissements, sauf évènements particuliers organisés par l'association.**
- **Les poux font souvent leur apparition dans les collectivités. Si vous constatez leur présence, veuillez nous le signaler, traiter, et surveiller votre enfant pour éviter la propagation.**
- **Les bonbons, chewing-gums, gâteaux apéritifs et boissons gazeuses ne sont pas autorisés pour le goûter. Nous encourageons les goûters équilibrés.**
- **Aucun enfant ne pourra partir seul sans une autorisation écrite.**
- **Seules les personnes mentionnées sur le dossier d'inscription sont autorisées à venir chercher l'enfant. Une pièce d'identité pourra être demandée.**
- **L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de vêtements ou d'objets personnels. Les affaires doivent être marquées au nom de l'enfant.**
- **Les enfants ne doivent pas apporter de jouets ni d'objets personnels, sauf accord préalable avec l'équipe.**
- **En cas de manifestation d'un comportement de l'enfant incompatible avec la vie en collectivité, la direction engagera un dialogue avec les responsables légaux pour les en informer et mettre en oeuvre les mesures éducatives permettant un retour à une situation normale. Si le comportement de l'enfant n'évoluait pas ou si sa conduite impliquait des incidents particulièrement graves, l'association pourra décider, après échanges avec les responsables légaux, une exclusion temporaire ou permanente, partielle ou totale, du CLAE et du centre de loisirs.**

LE CLAE (périscolaire matins, midis et soirs) :

- Les temps périscolaires doivent être réservés ou annulés en ligne depuis votre espace personnel sur [metropole.toulouse.fr](http://metropole.toulouse.fr). Ils sont facturés par la mairie de Toulouse. Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli par les animateurs pendant ces temps, son inscription est obligatoire. Pour être prises en compte, les réservations et les annulations doivent être effectuées au moins 7 jours à l'avance.
- Dans le cas d'un besoin d'inscription de dernière minute, vous pouvez contacter directement le CLAE par mail ou téléphone pour voir si cela est possible.
  - CLAE maternel Marengo Périole : [mater.marengo.123soleil@gmail.com](mailto:mater.marengo.123soleil@gmail.com) - 06.87.83.72.53
  - CLAE élémentaire Marengo Périole : [elem.marengo.123soleil@gmail.com](mailto:elem.marengo.123soleil@gmail.com) - 06.95.58.25.95
  - CLAE élémentaire Monge : [elem.monge.123soleil@gmail.com](mailto:elem.monge.123soleil@gmail.com) - 06.76.77.44.28

LE CENTRE DE LOISIRS (mercredis après-midis et vacances scolaires) :

- Les inscriptions pour les mercredis après-midis et les vacances scolaires se font directement auprès du secrétariat de l'association à l'adresse mail [123soleilsecretariat@gmail.com](mailto:123soleilsecretariat@gmail.com).
- Le règlement doit impérativement être effectué dans les 7 jours suivant la réception du mail de validation de l'inscription. Sans paiement dans ce délai, l'accueil de votre enfant ne pourra pas être assuré. Le règlement peut s'effectuer par virement bancaire, chèque ou espèces (merci de prévoir l'appoint). Des solutions sont possibles en cas de besoin de règlement en plusieurs fois. Vous pouvez contacter le secrétariat à ce sujet si nécessaire.
- Les mercredis :
  - Le règlement s'effectue au début de chaque trimestre. Toute annulation doit être faite par mail **au moins 7 jours à l'avance** pour générer un avoir. Passé ce délai, le règlement est dû.
  - Le temps du midi se réserve sur [metropole.toulouse.fr](http://metropole.toulouse.fr).
  - Un avoir pourra être généré en cas d'absence justifiée (certificat médical, situation familiale exceptionnelle)
- Les vacances scolaires :
  - Toute annulation doit être faite par mail **au moins 15 jours avant le début de la période de vacances** pour générer un avoir. Passé ce délai, le règlement est dû.
  - Au-delà d'une annulation sur une année scolaire, 10% du montant annulé restera facturé.
- L'association n'effectue pas de remboursement, sauf situation exceptionnelle.

- J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'association et je m'engage à le respecter.
- J'ai pris connaissance des modalités d'inscription, d'annulation et de règlement, et je m'engage à les respecter.
- Je déclare exacts tous les renseignements figurant sur le dossier d'inscription et la fiche sanitaire de liaison.

Date : ..... Signature :